

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 10
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil-vingt-quatre, le **premier mars** à 18 heures,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 23/02/2024

**Présents :** Mrs DROGOUL- SPANU D., FAY E.P., HONNORAT J., PELLEGRIN J., PESCE A. et Mmes  
ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A.

**Absent :** Mr JACOMET M..

**Objet: interdiction aux plus de 10 tonnes d'emprunter la  
piste d'Argenton**

Au vue des dégradations causées par les gros tonnages, entraînant de gros frais de remise en état par la commune, l'Assemblée Délibérante à l'unanimité des membres présents demande au Maire de mettre en place un arrêté Municipal afin d'interdire l'accès aux véhicules de plus de 10 tonnes sur la piste d'Argenton.

Cette disposition va être prise dans les prochains jours et les panneaux règlementaires vont être apposés sur les parties communales au départ de la dite piste.

Il sera bien sur précisé dans l'arrêté municipal que les véhicules de secours à personnes ou pour le feu peuvent accéder sans limitation de tonnage.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/03/2024 004-210400909-20240301-DE_2024_006-DE